

## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

### *La coopération au cœur de la Méditerranée*

## **Méthodologie de définition des cadres de performance**

### **Avant-propos**

Conformément aux demandes formulées par la Commission européenne lors de la phase de négociation, le présent document illustre les informations contenues dans les cadres de performance<sup>1</sup> du Programme de Coopération par rapport aux quatre axes bénéficiant du mécanisme d'attribution de la réserve de performance. En particulier, sous chaque tableau 5 inclus dans le Programme, conformément à l'art. 4 du Règlement 215/2014, sont reportées:

- les descriptions sur la méthode utilisée pour évaluer les valeurs intermédiaires et finales des indicateurs financiers, de résultat et de phase principale (quand ils sont utilisés);
- les démonstrations que les indicateurs (de résultat et de phase principale) sélectionnés correspondent à des opérations dont la dotation financière est supérieure à 50% de la dotation financière de l'axe;
- les explications concernant les motivations ayant porté à l'utilisation des indicateurs de phases principale quand cette typologie d'indicateurs a été choisie.

---

<sup>1</sup> Conformément à l'art. 22 du Règlement Général, le mécanisme de la réserve d'efficacité ne s'applique pas aux priorités relatives à l'Assistance Technique.

## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

*La coopération au cœur de la Méditerranée*

### Cadre de performance – Axe 1

Tableau 5								
Cadre de performance de l'axe prioritaire								
Axe prioritaire	Type d'indicateur (Étape clé de mise en œuvre, indicateur financier, indicateur de réalisation et, le cas échéant, indicateur de résultat)	Identificateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible (2023)	Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
1	Indicateur de réalisation	CO01	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (IC1)	Nombre	914	1014	Monitoring des opérations	
1	Indicateur financier	F1	Coût total admissible certifié à la CE pour l'Axe prioritaire 1	EUR	12.465.709	41.287.598	Monitoring des opérations	

## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

### *La coopération au cœur de la Méditerranée*

#### *Méthode utilisée pour estimer les valeurs intermédiaires et finales*

La valeur finale de l'indicateur financier est représentée par la dotation financière globale de l'Axe 1, soit 41.287.598 euro (FEDER+CN). La valeur intermédiaire en 2018 a été estimée sur la base des prévisions relatives au calendrier des procédures de sélection et à l'avancement moyen des dépenses enregistré par le Programme de coopération 2007-2013. En d'autres termes, la valeur intermédiaire représente la prévision des dépenses certifiées en 2018, calculée en appliquant aux ressources financières des appels à projets qui seront lancés entre 2015 et 2018 la performance de dépense de la précédente période de programmation (mesurée par le rapport entre les dépenses certifiées et les engagements enregistrés entre la première et la quatrième année à compter du lancement de l'appel à projets).

La valeur cible de l'indicateur de réalisation a été estimée en tenant compte des valeurs cibles en 2023 indiquées dans le tableau 4, calculées sur la base des contributions moyennes aux entreprises en fonction de la typologie d'intervention et des paramètres d'efficacité (per exemple: nombre moyen des entreprises participant aux réseaux/cluster) dérivant des expériences passées, comme détaillé dans l'Annexe 6. Pour déterminer la valeur intermédiaire, il est fait référence à la prévision de chronogramme des procédures de sélection, à la durée prévue des projets (24 mois), à la durée des procédures administratives enregistrées dans le cadre du Programme 2007-2013 (en moyenne 10 mois). Plus précisément, la valeur de 2018 a été déterminée en considérant les projets finançables dans le cadre des appels à échéance fixe qui seront publiés avant 2015, en tenant compte du temps nécessaire, en 2007-2013, pour les procédures administratives de sélection des opérations (environ 10 mois), en supposant que les projets se terminent dans les 24 mois, ce qui pourrait conduire à une conclusion d'ici 2018.

*Démonstration que les indicateurs de résultat ou de phase principale font référence à des opérations auxquelles est destinée une part de ressources FEDER supérieure à 50 % de l'allocation financière de l'Axe*

L'indicateur de réalisation sélectionné fait référence aux exemples d'action suivants: 3A ob1 Aa, 3A ob1 Ab, 3A ob2 Aa, 3A ob2 Ab, 3D ob1 Aa, 3D ob1 Ca, 3D ob1 Ba, 3D ob1 Bb qui représentent une dotation financière de 50,13% du budget FEDER de l'Axe correspondant.

**Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020**  
*La coopération au cœur de la Méditerranée*

**Cadre de performance – Axe 2**

Tableau 5								
Cadre de performance de l'axe prioritaire								
Axe prioritaire	Type d'indicateur (Étape clé de mise en œuvre, indicateur financier, indicateur de réalisation et, le cas échéant, indicateur de résultat)	Identificateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible (2023)	Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
	Indicateur de réalisation	OC1	Nombre de plans d'action conjoints élaborés	Plans d'action conjoints	1	20	Monitoring des opérations	
2	Key Implementation Step	K1	Nombre de projets financés	Projets	4	9	Monitoring des opérations	
2	Indicateur de réalisation	O6C3	Nombre de sites naturels et culturels qui bénéficient d'un soutien financier	Sites	na	50	Monitoring des opérations	
2	Indicateur financier	F2	Coût total admissible certifié à la CE pour l'Axe prioritaire 2	EUR	18.306.780	97.588.868	Monitoring des opérations	

## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

### *La coopération au cœur de la Méditerranée*

#### *Méthode utilisée pour estimer les valeurs intermédiaires et finales*

La valeur finale de l'indicateur financier a été déterminée sur la base de la dotation financière globale de l'Axe, soit 97.588.869 euro (FEDER+CN). La valeur intermédiaire en 2018 a été estimée sur la base des appels à projets prévus entre 2015 et 2018 et de l'avancement de la dépense moyenne enregistré dans le cadre du PO 2007-2013. Plus en détail, la valeur intermédiaire représente la dépense certifiée, calculée en appliquant aux ressources financières destinées aux appels à projets lancés entre 2015 et 2018 le rapport entre la dépense certifiée et les engagements découlant de l'avancement financier (de la première à la quatrième années suivant la publication de chaque appel) des projets financés dans le cadre du Programme précédent.

Concernant la valeur cible de l'indicateur de réalisation, celle-ci a été reportée en 2023 et insérée dans le Tableau 4, calculée en tenant compte du coût moyen FEDER par plan élaboré, comme indiqué plus en détail dans l'Annexe 6. La valeur intermédiaire en 2018 a été déterminée sur la base des prévisions des temps nécessaires pour les procédures publiques, de la durée du projet (24 mois), de l'avancement procédural enregistré dans la période de programmation 2007-2013 (environ 10 mois pour sélectionner les projets à financer). Plus précisément, la valeur cible 2018 a été estimée en tenant compte des projets finançables par des appels publics à échéance fixe avant 2015, de la durée des procédures relatives à la sélection des projets sur la base de l'expérience du PO 2007-2013 (10 mois) - qui influe sur la date de démarrage des projets - et la durée prévue des projets (24 mois).

Enfin, la valeur cible du *key implementation step* a été déterminée sur la base d'un coût moyen FEDER par projet s'élevant à 1.533.267 euro. La valeur 2018 fait référence aux projets sélectionnés par le biais de procédures de sélection entamées en 2017, mais qui, ayant une période de mise en œuvre de 36 mois, se termineront en 2018.

La contribution publique moyenne par site intéressé a été déterminée sur la base des expériences précédentes concernant l'indicateur 'Nombre de sites naturels et culturels bénéficiant d'un soutien financier'.

*Démonstration que les indicateurs de résultat ou de phase principale font référence à des opérations auxquelles est destinée une part de ressources FEDER supérieure à 50% de l'allocation financière de l'Axe*

L'indicateur de réalisation 'Nombre de plans d'action conjoints élaborés' (identifié avec l'ID OC1) fait référence aux exemples d'Actions suivants: 5A ob1 Aa, 5A ob1 Ab, 5A ob1 Ba, 5A ob1 Bb, 5A ob1 Bc, 5B ob1 Ca, 6C ob1 Aa, 6C ob1 Ac, 6C ob1 Ad, 6C ob2 Aa, 6C ob2 Ab qui représentent une dotation financière FEDER de 30.300.000 euro. Le *key implementation step* 'Nombre de projets financés' se rattache à l'exemple d'Action 6C ob1 Ca, auquel ont été destinées 13.799.404,74 euro de ressources FEDER.

Par conséquent, les indicateurs sélectionnés font référence aux opérations auxquelles a été destiné dans son ensemble un montant de ressources FEDER égal à 53,16% du budget de l'Axe (€ 82.950.538 FEDER).

## **Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020**

### *La coopération au cœur de la Méditerranée*

#### *Motivations à la base du choix des indicateurs de phase principale*

Bien que le lancement du premier appel à projets soit envisagé en 2015, le recours au *key implementation step* s'est rendu nécessaire car, s'agissant principalement de projets stratégiques intégrés avec une durée de 36 mois et qui nécessitent des procédures de sélection d'environ 10 mois (selon l'expérience du PO 2007-2013), aucun projet ne devrait se terminer avant 2018.

# Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

## La coopération au cœur de la Méditerranée

### Cadre de performance – Axe 3

Tableau 5								
Cadre de performance de l'axe prioritaire								
Axe prioritaire	Type d'indicateur (Étape clé de mise en œuvre, indicateur financier, indicateur de réalisation et, le cas échéant, indicateur de résultat)	Identificateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible (2023)	Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
3	Key Implementation Step	K2	Nombre de projets financés dans le cadre de l'Axe prioritaire 3	Projets	2	5	Monitoring des opérations	
3	Indicateur de réalisation lié au Key Implementation Step	O7B2	Nombre de ports qui réalisent investissements et services pour améliorer la connexion aux réseaux TEN-T	Nombre de ports	na	6	Monitoring des opérations	
3	Indicateur de réalisation lié au Key Implementation Step	O7C2	Nombre d'interventions pour la réduction et monitoring de la pollution sonore dans les ports réalisées	Nombre d'interventions	na	8	Monitoring des opérations	
	Indicateur de réalisation	OC2	Nombre d'études conjointes réalisées	Nombre d'études	3	13	Monitoring des opérations	
3	Indicateur financier	F3	Coût total admissible certifié à la CE pour l'Axe prioritaire 3	EUR	3.948.276	30.965.699	Monitoring des opérations	

## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

### *La coopération au cœur de la Méditerranée*

#### *Méthode utilisée pour estimer les valeurs intermédiaires et finales*

La valeur finale de l'indicateur représente les ressources financières allouées à l'Axe, soit 30.965.699 euro (FEDER+CN). La valeur intermédiaire en 2018 a été estimée en tenant compte des procédures publiques prévues entre 2015 et 2018 et de l'avancement des dépenses enregistré par le Programme 2007-2013. En d'autres termes, la valeur intermédiaire représente la dépense certifiée prévue, calculée en appliquant aux ressources financières consacrées aux appels publics à lancer entre 2015 et 2018 la performance de dépense (mesurée par le rapport entre les dépenses certifiées et les engagements enregistrés entre la première et la quatrième année suivant la publication des appels) du PO 2007-2013.

Concernant la valeur cible de l'indicateur de réalisation 'Nombre d'études conjointes réalisées', les valeurs du Tableau 4, déterminées en tenant compte de la contribution moyenne FEDER pour chaque étude (comme indiqué plus en détail dans l'Annexe 6), ont été reportées à 2023. Quant à la valeur intermédiaire en 2018, celle-ci a été déterminée sur la base du chronogramme pour la publication des appels, de la durée prévue des projets financés (24 mois), de l'avancement procédural (temps nécessaires pour le lancement des appels et pour l'instruction) au cours de la période de programmation 2007-2013. Plus précisément, la valeur 2018 est représentée par les projets à financer dans le cadre d'appels à échéance fixe qui seront publiés avant 2015 et clôturés en 24 mois à compter de la date d'admission à financement.

Enfin, la valeur cible du *key implementation step* a été déterminée sur la base des coûts moyens des projets envisagés pour les actions 7B ob1 Ca, 7C ob1 Ca et 7C ob1 Cb qui sont respectivement: 2.250.000 euro, 2.000.000 euro, 1.300.000 euro. La valeur 2018 fait référence aux projets prévus suite à un appel à projets en 2016 et pour lesquels une période de 36 mois de mise en œuvre est envisagée.

#### *Démonstration que les indicateurs de résultat ou de phase principale font référence à des opérations auxquelles est destinée une part de ressources FEDER supérieure à 50% de l'allocation financière de l'Axe*

L'indicateur de réalisation 'Nombre d'études conjointes réalisées' (identifié avec l'ID OC2) fait référence aux exemples d'Actions suivants: 7B ob1 Aa, 7B ob1 Ab, 7C ob1 Aa, 7C ob2 Aa, 7C ob2 Ab qui représentent une dotation financière FEDER de 4.500.000 euro. En revanche, l'indicateur de la phase principale 'Nombre de projets financés' se rattache aux exemples d'Action suivants: 7B ob1 Ca, 7C ob1 Ca e 7C ob1 Cb, auxquels sont destinés des fonds FEDER pour un montant de € 9.820.844 euro.

Par conséquent, l'ensemble des indicateurs sélectionnés se rapporte aux opérations auxquelles a été alloué un montant de ressources FEDER de 54,4% du budget FEDER de l'Axe (26.320.844 euro).

#### *Motivations à la base du choix des indicateurs de phase principale*

Considérant la publication de la plupart des appels à projets dès 2016, l'utilisation du *key implementation step* s'est rendue nécessaire. Etant donné que la durée des projets est de 36 mois et que, sur la base de l'expérience 2007-2013, un délai d'environ 10 mois est nécessaire entre la parution de l'appel et la sélection des projets, aucun projet à valoir sur ces appels ne devrait se conclure avant 2018 et aucun output ne devrait être atteint.



## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

### La coopération au cœur de la Méditerranée

#### Cadre de performance – Axe 4

Tableau 5

Cadre de performance de l'axe prioritaire

Axe prioritaire	Type d'indicateur (Étape clé de mise en œuvre, indicateur financier, indicateur de réalisation et, le cas échéant, indicateur de résultat)	Identificateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible (2023)	Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
4	Key Implementation Step	K3	Nombre de projets financés dans le cadre de l'Axe prioritaire 4	Projets	2	5	Monitorage des opérations	
4	Indicateur de réalisation lié au Key Implementation Step	CO44	Nombre de participants aux initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et des activités de formation	Nombre de participants	na	50	Monitorage des opérations	
4	Indicateur financier	F4	Coût total admissible certifié à la CE pour l'Axe prioritaire 4	EUR	1.337.155	17.828.736	Monitorage des opérations	

## Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020

### *La coopération au cœur de la Méditerranée*

#### *Méthode utilisée pour estimer les valeurs intermédiaires et finales*

La valeur finale de l'indicateur financier représente le coût total admissible pour l'Axe, soit 17.828.736 euro (FEDER+CN). La valeur intermédiaire exprime la prévision de dépenses à certifier avant le 31.12.2018, déterminée en appliquant aux ressources financières allouées aux appels à projets qui seront publiés entre 2016 et 2018 la performance moyenne de dépense (exprimée par le rapport entre la dépense certifiée et les engagements enregistrés entre la première et la quatrième année à compter du lancement des appels à projets) relevée dans le cadre du PO 2007-2013.

La valeur cible en 2023 du *key implementation step* a été déterminée sur la base d'estimations relatives au coût FEDER moyen par projet financé dans le cadre des exemples d'Action suivants: 8A ob1 Ab (égal à 1.750.000 euros), 8CTE ob1 BA, 8CTE ob1 Bb, 8CTE ob1 Be, 8CTE ob1 Ca, 8CTE ob1 Da (égal à 2.360.000 euro). La valeur intermédiaire a été estimée en référence aux procédures de sélection qui seront lancées avant 2016 et aux projets finançables avec les ressources à disposition, compte tenu des coûts moyens mentionnés ci-dessus.

*Démonstration que les indicateurs de résultat ou de phase principale font référence à des opérations auxquelles est destinée une part de ressources FEDER supérieure à 50% de l'allocation financière de l'Axe*

L'indicateur de la phase principale 'Nombre de projets financés', en rapport aux exemples d'Action énumérés ci-dessus, représente une part de ressources FEDER égale à € 10.577.213 soit 69,8% du budget FEDER de l'Axe.

#### *Motivations à la base du choix des indicateurs de phase principale*

La publication des premiers appels à projets étant prévue en 2016, l'utilisation du *key implementation step* s'est rendue nécessaire. Considérant la durée des projets de 36 mois et les expériences acquises en termes de procédures en 2007-2013 (délai d'environ 10 mois entre la parution de l'appel et la sélection des projets), aucun projet financé ne devrait se conclure avant 2018.